

Projet de feuille de route de la MSE pour le germon du Sud

2025	Intersessions de la Commission	
	Développement par le SCRS	Le Secrétariat compilera et partagera les données de capture nécessaires pour <u>l'évaluation du stock</u> d'ici le mois d'avril, conformément au plan de travail. Le SCRS composera une équipe technique ALB-S MSE. [...][...][...]
	Mise en œuvre par le SCRS	
	Réunion annuelle de la Commission	La Commission (Sous-commission 3) <u>sera informée et formulera des commentaires sur le travail du SCRS.</u>
2026	Intersessions de la Commission	
	Développement par le SCRS	Le SCRS effectuera une évaluation du stock au moyen de Stock Synthesis 3 <u>Le SCRS doit se mettre d'accord sur :</u> - <u>les principales sources d'incertitude à prendre en compte dans la MSE ;</u> - la <u>structure</u> du cadre de la MSE ; - <u>un jeu de modèles opérationnels de référence et de robustesse ;</u> [...] <u>Le SCRS intégrera les commentaires de la Commission/Sous-commission 3</u>
	Mise en œuvre par le SCRS	
	Réunion annuelle de la Commission	La Commission (Sous-commission 3) <u>sera informée et formulera des commentaires sur le travail du SCRS.</u>
2027	Intersessions de la Commission	La Commission (Sous-commission 3) lors d'une réunion intersessions <u>examinera le projet de résultats de la MSE et réduira le nombre de CMP.</u>
	Développement par le SCRS	<u>Le SCRS conditionnera les modèles opérationnels.</u> <u>Le SCRS commencera à tester les CMP.</u> <u>Le SCRS intégrera les commentaires de la Commission/Sous-commission 3</u>
	Mise en œuvre par le SCRS	
	Réunion annuelle de la Commission	Commission (Sous-commission 3) <u>évaluera la liste des CMP.</u>
2028	Intersessions de la Commission	
	Développement par le SCRS	<u>Le SCRS finalisera les tests des CMP</u> <u>Le SCRS communiquera les résultats à la Sous-commission 3</u>
	Réunion annuelle de la Commission	<u>Fournir un avis au SCRS sur toute modification finale</u>
2029 et au-delà	Intersessions de la Commission	
	Développement par le SCRS	<u>Le SCRS s'engagera avec la Sous-commission 3 dans une discussion sur la voie à suivre pour la sélection finale des MP.</u> <u>Le SCRS élaborera un protocole de circonstances exceptionnelles (ECP).</u>
	Réunion annuelle de la Commission	La Commission (Sous-commission 3) <u>adoptera une MP et ECP en tant que nouvelle annexe de la MP.</u>
	Mise en œuvre par le SCRS	<u>Le SCRS évaluera l'application des circonstances exceptionnelles, dans la mesure du possible.</u>